

Calendrier de déroulement de la formalisation des demandes de carte d'identité biométrique dans les ministères.

N°	Ministères	Dates	Horaires	Equipes
	Du Plan et du Développement.	31 août 2020 au 04 septembre 2020	9 heures à 17 heures	01
	De la Justice et de la Législation.			01
	Des Affaires Etrangères et de la Coopération			01
	De l'Économie et des Finances.			02
	De l'Intérieur et de la Sécurité Publique.			02
	Du Cadre de Vie et du Développement Durable.	31 août 2020 au 04 septembre 2020	9 heures à 17 heures	02
	De l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.			03
	De la Décentralisation et de la Gouvernance Locale.			03
	Du Travail et de la Fonction Publique.			04
	Des Affaires Sociales et de la Microfinance.			04
	De la Santé.	07 septembre au 11 septembre 2020	9 heures à 17 heures	04
	De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.			01
	Des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle.			01
	Des Enseignements Maternel et Primaire.			05
	Du Tourisme, de la Culture et des Arts.			01
	Du Numérique et de la Digitalisation.	07 septembre au 11 septembre 2020	9 heures à 17 heures	02
	Des Infrastructures et des Transports.			02
	De l'Industrie et du Commerce.			02
	De l'Énergie.			03
	De l'Eau et des Mines.			03
	Des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi.	Du 07 septembre au 11 septembre 2020	9 heures à 17 heures	03
	Des Sports			04
	De la Défense nationale.			04
	De la Communication et de la Poste			04

21